

**COMMUNE**

**DE**

**F R A S N E**



**BULLETIN MUNICIPAL**

**MARS 88**

# EDITORIAL

Avec le souci de vous renseigner plus précisément sur certains investissements réalisés au cours de l'année écoulée, ce bulletin municipal a été retardé dans sa diffusion. Veuillez nous en excuser.

Comme de coutume, il vous documente sur les principales réalisations effectuées au cours de l'année et vous apporte quelques informations sur la vie communale.

Mises à part les préoccupations quotidiennes de la gestion communale, notre action s'est traduite par l'approbation du Plan d'occupation des Sols, document important pour la future urbanisation de notre village. Il faut remercier la population concernée qui a accepté ce projet à une très large majorité.

Un investissement dont on parlait depuis longtemps a pu être réalisé : celui de la mise en eau du troisième étang, grâce à la participation importante de la Société de pêche, et à la faveur de subventions du Département.

Quand à la réalisation du Centre d'Accueil qui est opérationnel depuis quelques jours, certes, il ne fait pas à présent l'unanimité des habitants. Seuls les élus en partagent l'entière responsabilité. Devant les difficultés rencontrées sur cet investissement, il n'était guère possible d'informer régulièrement la population, et nous devons attendre quelques mois pour connaître les répercussions financières et économiques qui en découleront. Mais sur ce dossier, faut-il savoir

que le Conseil Municipal précédent avait déjà évoqué cet investissement qui n'avait pu se réaliser faute d'une majorité. Connaissant les difficultés rencontrées par la création d'emplois, et après avoir obtenu l'arrêt du T.G.V, moyen moderne de communication que nous envient de nombreuses régions de France, n'était il pas souhaitable que le Conseil Municipal, soucieux de maintenir sa population et de préserver les services nécessaires à la qualité de vie, recherche un complément d'activités dans le tourisme. Ainsi qu'il était mentionné dans le dernier bulletin municipal, cette réalisation importante a pu se réaliser grâce à l'aide financière du Conseil général, du Conseil Régional, des Caisses d'Allocations Familiales et de l'Etat. Les annuités de l'emprunt communal seront remboursées par une location consentie à l'UFCV, gestionnaire, et trouvera son équilibre dès sa troisième année.

Vous constaterez d'ailleurs dans quelques jours le respect de l'engagement du Conseil Municipal, puisque les impôts locaux pour 1988 ne seront pas en augmentation, mais simplement actualisés. Alors, notre devoir aujourd'hui sera de veiller à ce que les engagements pris par le gestionnaire soient respectés, et notre rôle à nous tous, sera dès à présent de ne pas dénigrer cet établissement, mais au contraire de nous mobiliser pour lui donner les meilleures chances de réussite.

Cet investissement devrait contribuer à conforter les arrêts T.G.V à Frasne, car il serait naïf de croire que nous conserverons cet acquit, indispensable au développement de notre région, si nous ne nous employons pas à le justifier.

Soucieux d'offrir plus de logements, plus de confort, de réhabiliter l'habitat ancien, et pour répondre à une demande croissante, notre commune a souscrit au programme de rénovation de l'habitat. Les propriétaires concernés pourront ainsi bénéficier d'avantages financiers au cours de cette année pour restaurer leur patrimoine.

L'année 1987 aura marqué notre village de joies, mais aussi de peines. Elle a gravé dans nos mémoires le souvenir de tous ceux qui nous ont quittés, souvent trop jeunes, et je pense plus particulièrement à un membre de l'Equipe Municipale : Michel VANTHIER, à qui je tiens à rendre hommage. Délégué au Sivom de FRASNE, responsable de la ferme de Cessay, c'est surtout à la commission des bois dont il était le Président qu'il se distingua, tant par ses connaissances toutes particulières, que par sa disponibilité. Par son action, il aura contribué à l'amélioration du patrimoine forestier.

Je tiens aussi à saluer le départ de Gilbert VIVOT, conseiller Municipal qui nous quitte pour des raisons professionnelles. Sa collaboration régulière et efficace, son assiduité aux réunions du Conseil, ses responsabilités au sein de plusieurs commissions justifiaient la considération et la sympathie de ses collègues.

L'équipe réduite ainsi à 13 Conseillers, devra au cours de cette dernière année de mandat municipal prendre ses responsabilités pour assumer dans les meilleures conditions la tâche pour laquelle elle s'est engagée.

Pour terminer, qu'il me soit permis de vous dire tous les voeux que je forme pour vous-mêmes, vos familles, tous ceux qui vous entourent, et bien sûr pour FRASNE.

LE MAIRE

J. TURBERG



# COMPTE ADMINISTRATIF 87

## SECTION FONCTIONNEMENT

### dépenses

Habillement .....	575.00
Carburants .....	15 052.74
Combustibles .....	114 651.80
Produits d'entretien .....	2 145.85
Fournitures de voirie .....	11 584.47
Fournitures scolaires .....	39 901.70
Fournitures de bureau .....	8 871.38
Autres fournitures .....	16 089.35
Rémunération du personnel permanent.....	507 589.30
Rémunération du personnel temporaire .....	39 199.04
Rémunérations diverses .....	117 845.43
Charges sociales .....	192 026.50
Impôts fonciers .....	150 037.10
Droits d'enregistrement .....	428.00
Entretien des terrains .....	3 414.33
Entretien des bois et forêts .....	79 579.69
Entretien des bâtiments communaux .....	43 098.73
Entretien des voiries et réseaux .....	26 037.33
Entretien du matériel .....	29 885.18
Entretien du matériel de transport .....	42 644.55
Acquisition de petit matériel .....	4 506.51
Electricité .....	188 171.06
Frais d'étude du POS .....	13 420.35
Primes d'assurance .....	34 258.46
Honoraires UFCV .....	120 000.00
Contingent pour dépenses aide sociale .....	135 990.00
Frais de garderie des bois .....	104 994.00
Cotisations municipales .....	13 998.47
Participation au SIVOM .....	171 989.76
Autres participations .....	20 053.82
Honoraires médicaux .....	8 844.35
Primes à la naissance .....	500.00
Prix (dictionnaires pour élèves de CM2).....	1 777.42
Subventions aux associations .....	54 608.00
Fêtes et cérémonies .....	38 782.24
Documentation générale .....	3 375.00
Frais de PTT .....	12 418.73
Indemnités maire et adjoints .....	69 872.22
Intérêts des prêts .....	324 199.97
Frais divers sur emprunts .....	2 700.00

TOTAL DES DEPENSES .....2 765 117.83

# COMPTE ADMINISTRATIF 87

## SECTION FONCTIONNEMENT

### recettes

Redevance ordures ménagères .....	148 800.00
Taxe d'assainissement .....	33 615.60
Ventes de bois .....	1 100 784.90
Location chasse et pêche .....	400.00
Location des immeubles et terrains .....	73 108.11
Droits de voirie .....	325.00
Concessions dans le cimetière .....	866.67
Revenus des titres .....	380.91
Recouvrement de prestations sociales .....	7 123.10
Recouvrement fonds compensation sup. Familial...	6 379.95
Recouvrement de traitement .....	42 517.74
Autres recouvrements .....	22 621.02
Participation du département .....	83 965.59
Recouvrement frais de contrôle distrib. énergie.	38.90
Recouvrement frais liste électorale .....	1.30
Dotation globale de fonctionnement:	
- dotation de base .....	90 420.00
- dotation de péréquation .....	43 616.00
- dotation de compensation .....	51 079.00
- dotation spéciale instituteurs .....	81 058.00
- dotation de référence .....	521 475.00
- régularisation exercice écoulé .....	6 686.00
Attribution sur permis de chasser .....	570.00
Taxe additionnelle aux droits de mutation .....	18 172.00
Licence débits de boissons .....	3 175.00
Impôts sur les spectacles .....	1 076.66
Taxe sur l'électricité .....	127 650.35
Taxe sur la publicité .....	1 922.00
Impôt forfaitaire sur les pylônes .....	72 132.00
Produits des impôts locaux .....	701 961.00
Attribution du fonds national de la TP .....	43 764.00
Subvention fiscale .....	19 829.00
Excédent de fonctionnement reporté .....	3 636 777.42
<hr/> TOTAL DES RECETTES .....	6 942 292.22

**EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLOTURE = 4 177 174.39 F**



# PARLONS IMPOTS

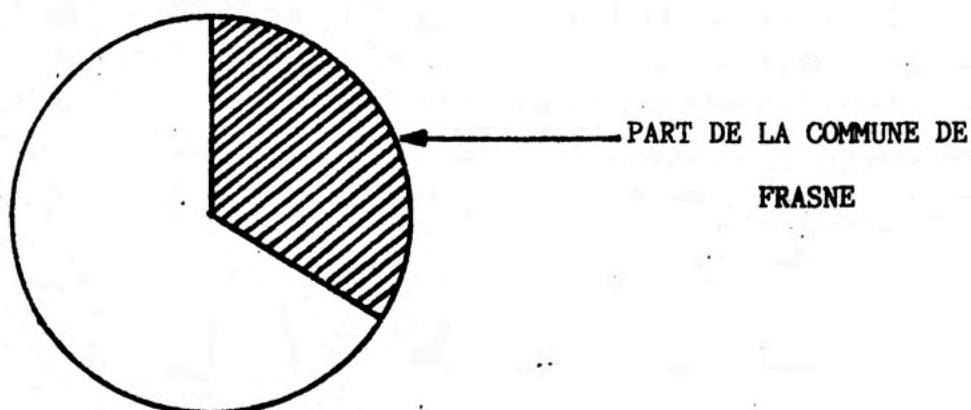
Chaque année lorsque vous recevez vos feuilles d'impôts locaux, vous protestez souvent contre le conseil municipal et vous vous demandez à juste titre:

"Que font-ils de tout cet argent ?"

S'il est vrai que les impôts locaux sont de plus en plus lourds pour votre budget familial, il faut aussi rappeler que le conseil n'est pas le seul à influencer le montant total. Vous constaterez dans le tableau suivant que vous payez aussi pour le Département, la Région et des taxes annexes pour les chambres consulaires. ( chiffres de 1987)

Impositions perçues par	taxe habitation	foncier bâti	foncier non bâti	taxe profess.	total
La commune	258 738	149 167	100 431	189 140	697 476
Le Département	238 225	214 170	112 607	383 399	948 401
La Région	47 566	49 628	40 477	89 823	227 494
Chambre d'agriculture					93 270
Budget prestations sociales					39 790
Chambre de commerce					64 917
Chambre des métiers					27 665
Péréquation de la T.P.					73 038
<b>TOTAL</b>					<b>2 172 051</b>

Si l'on ramène ces sommes en pourcentage, il ne revient que 32% des sommes que vous versez, à la commune de FRASNE. Le graphique ci-après est encore plus parlant.



Depuis trois ans, le conseil municipal vote le minimum en augmentation et c'est ainsi que pour 1988, l'augmentation n'est que de 3% pour la part communale.

Bien entendu nous restons à votre disposition pour des compléments d'informations concernant votre propre feuille.

# **LES TRAVAUX ROUTIERS EN 1987**

## **chemin de combressand**

l'année 1987 a vu se terminer le chemin de Combressand qui avait été programmé par la municipalité à la suite de la suppression du passage à niveau SNCF ,et la création du passage souterrain en gare de FRASNE.

En effet la portion de route allant de la sortie des ponts jusqu'au premier virage en direction des cités n'avait pas encore été retouchée.

Après création de fossés d'écoulement et de drainage ,rabotage de la chaussée avec élargissement de chaque côté,un tapis d'enrobé a été posé. Cette nouvelle portion de route,plus large et plus propre assure de meilleures conditions de circulation aux personnes se rendant dans le quartier des cités.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise SACER pour un coût de 76 883F

## **rue des gentianes**

Profitant des travaux à réaliser sur la route de Combressand il avait été décidé que la venue des engins de la SACER,serait utilisée pour reprendre le nivellement de la rue des Gentianes ,aplanir les bordures ,goudronner et gravillonner la chaussée.

Ces travaux ont été réalisés à la grande satisfaction des habitants de ce secteur  
Coût des travaux 27 400F

## **rue de la chapelle**

Après bien des tergiversations ,des visites de commissions , des rapports de l'équipement de Levier ,la rue de la Chapelle dont la réfection était demandée depuis bien des années, a vu enfin la concrétisation en 1987 des travaux sollicités par les habitants du secteur.

En effet la chaussée de cette rue devenue par endroits tellement bosselée et défoncée faisait hésiter certains automobilistes à l'emprunter. Par ailleurs l'accès du garage Bouveret sur une portion de route caillouteuse et défoncée était devenue un problème pour le propriétaire.

Après remise en état de la chaussée ,la création de fossés d'écoulement pour les eaux de ruissellement ,un revêtement d'enrobé a recouvert cette route .

Les habitants de la rue sont aujourd'hui satisfaits.

Tous ces travaux ont été exécutés dans de bonnes conditions par la SACER pour un coût total de 199 400F

## **projets**

Sur le budget 1987 ,le conseil avait également prévu la réfection des trottoirs de la rue de Bellevue . Elle n'a pas été réalisée faute de temps à la belle saison . Les travaux seront faits cette année.

Dès le printemps et les beaux jours le conseil fera terminer la viabilité du Lotissement des SAPINS : terminer la route sur toute la longueur et la goudronner



# LE CENTRE D'ACCUEIL

## "JURA SPORTS LOISIRS"

**1983 - 1988**

Cinq ans après les premières discussions et prises de contact en vue de la construction d'une structure d'accueil, le projet - très controversé: contesté, décrié, rarement approuvé... - c'est enfin réalisé et, au moment où notre bulletin paraît, il a déjà accueilli ses premiers hôtes. Au mois de février 1' UFCV, organisme gestionnaire a hébergé d'abord un groupe de stagiaires adultes puis pendant les vacances scolaires des enfants et parents qui ont gardé le meilleur souvenir, et du centre d'accueil et de la région frasnnoise qu'ils ont découverte sous le soleil, skis aux pieds.

Trop souvent le climat rigoureux, l'isolement, l'enneigement nous font oublier que notre région, avec ses paysages typiques et ses vastes sapinières, est une des plus belles de FRANCE.

Pourquoi ne pas valoriser cette richesse ? D'autres localités : Bief du Fourg Mignovillard, Levier ... qui connaissent des problèmes identiques aux nôtres ont saisi l'occasion avant Frasnne ! Grâce à un effort collectif et individuel en faveur de l'équipement touristique, ces communes doublent actuellement leur population pendant les périodes de vacances, d'où des contacts et une animation qui dérangent peut-être, mais qui apportent sûrement quelque chose à plus ou moins longue échéance.

Or, les chiffres du dernier recensement constituent un avertissement: dans le secteur, seuls Dompierre et Frasnne sont en baisse au plan démographique !! "Faire quelque chose" devient donc une nécessité vitale pour notre village. Sans réengager la polémique: "pourquoi un centre d'accueil ? pourquoi pas une usine, un établissement sanitaire, une maison de retraite ? nous tenons à préciser que toutes les propositions ont été envisagées, prospectées et qu'aucune n'a été définitivement rejetée. Personne n'ignore que le maître-mot est actuellement LOISIRS, et, même si cela paraît illogique, voire choquant c'est le projet de construction du centre d'accueil qui s'est avéré le plus facile - disons le moins difficile, à mener à terme, en ce qui concerne les subventions.

Il faut donc voir dans cette réalisation une première étape, un premier pas pour nous sortir de l'ornière, pour conserver nos services, nos commerces, notre gare avec arrêts TGV ... D'autres projets, d'autres réalisations suivront, nous l'espérons, qui contribueront non seulement au maintien, mais surtout au développement de notre village.

D'ailleurs, certaines propositions reçues en mairie nous confortent dans l'idée que le centre d'accueil n'est pas un obstacle, au contraire ....

## **LES TRAVAUX**

Les travaux ont débuté en avril 1987 avec l'entreprise JEANNIN, puis pendant dix mois les entreprises RUGGIERRI . VIEILLE . GODIN . MILLE . PANSERI . MARMIER ROYET . CHAGROT . PECCLET . MICHEL travaillèrent sans relâche, souvent retardés par des conditions atmosphériques déplorables, parfois sans prendre de congés, pour -être en mesure de livrer les bâtiment dans les délais impartis c'est à dire pour le début du mois de février 1988. Nous remercions les chefs d'entreprises et les ouvriers pour le sérieux et la qualité de leurs prestations.



Nous remercions aussi Monsieur VANNOZ architecte ,qui, de la conception à la finition, dirigea le chantier et réussit le tour de force de fournir un bâtiment original , aussi agréable que confortable , sans dépasser les prix, des marchés.

Vous avez d'ailleurs été nombreux à visiter le centre d'accueil ,le dimanche 7 février ,lors de la journée portes ouvertes ,et à en apprécier les qualités.

## LES CHIFFRES

### dépenses

Concours architectes .....	3 375
Etude terrain .....	13 925
Construction du bâtiment.....	5 600 000
Honoraires .....	400 000
Assurance DDA SOCOTEC .....	126 600
Equipement mobilier .....	295 400
Prévision pour finition niveau 3..... ou tennis	253 200
	<hr/>
	7 937 000
Avance pour prospection à UFCV .....	200 000
Frais financier prêt relais TVA .....	120 000
	<hr/>
	8 257 000

### recettes

Subventions : du Conseil Général .....	750 000
du Conseil Régional ....	400 000
du FIDAR .;.;.....	400 000
de la caisse d'allocation familiales .....	1 200 000
du Département .....	<del>75 000</del>
	<hr/>
	2 825 000
Prêt sur 15 ans .....	3 000 000
Récupération de la TVA .....	1 244 500
Fonds libres : participation commune .	1 187 500
	<hr/>
	8 257 000

La redevance annuelle versée par le gestionnaire est égale à l'annuité de l'emprunt de 3 000 000F .

## GESTION

En Février 1987 la commune signa une première convention avec l'UFCV. Convention qui engageait les deux parties pour 20 ans et permettait le démarrage des travaux ,une deuxième convention plus complète devant être élaborée pendant la construction.

Cette convention définitive que le Maire va signer ,garantit le remboursement des emprunts à long terme et une ouverture optimum du centre de 11 mois sur 12 ce qui signifie que 15 000 à 18 000 personnes viendront à Frasne par an.

Le directeur du centre est Monsieur Philippe REGENNAZ. Il a assuré l'ouverture du centre dès fevrier,et est responsable de l'embauche .( à ce jour 90 demandes d'emploi sont parvenues au centre). Quelques précisions au sujet des emplois: sont prévus 7 à 8 emplois vacataires en 88, saisonniers en 89 ,à temps plein en 90 . le recrutement se fait sur le secteur du SIVOM.

La reflexion entendue le plus souvent : "c'est bien pourvu que ça marche" résume parfaitement nos préoccupations et nos espoirs. Nous sommes réalistes: tous les problèmes ne seront pas résolus par la création du centre d'accueil. Mais fallait-il attendre que se présente une proposition hypothétique (d'implantation d'usine par exemple) ?

A combien peut-on évaluer un emploi aujourd'hui? même si le nombre d'emplois offerts semble minime ,cela ne valait-il pas la peine de tenter l'expérience ?

## **LE PARCOURS SANTE**

Dans le bulletin municipal de 1987, nous vous avons annoncé la création d'un PARCOURS SANTE . depuis bien des Fraignauds, des touristes et des habitants des villages voisins sont venus s'oxygéner ou se défouler dans le Forbonnet.

Ayant reçu l'assurance que le parcours santé serait pratiqué par les sapeurs pompiers, la commission municipale des forêts parcourut la parcelle 13, sous la responsabilité de notre regretté Michel VANTHIER ,et entreprit d'y tracer un itinéraire sinueux à souhait et long de 900 M,et de repérer les endroits où seraient installés les aires de travail.

La première corvée - soit trouver les arbres susceptibles d'être utilisés pour la réalisation des postes de travail et en même temps les abattre,fut prise en charge par la commune et l'ONF.

Restait à créer le sentier! dégagement , débroussaillage, élagage, râtissage afin d'obtenir un sol le plus net possible,dégagé de toutes branches et racines dangereuses.... Il fallut plusieurs interventions pour venir à bout. Et c'est le soir après 18h ,que des volontaires parmi les pompiers et les conseillers armés de tronçonneuses , de râteaux , de serpes et de haches ,se transformaient en bûcherons et en jardiniers. Il fallut aussi badigeonner tous les bois abattus pour les protéger.

Les postes de travail les plus compliqués furent réalisés par les employés municipaux ; la matière première étant prélevée sur place ,il ne resta plus à la commission qu'à placer les plaques offertes par la BANQUE FEDERATIVE.

Ainsi dans un cadre agréable, en pleine forêt ou dans des clairières, 18 postes de travail vous attendent ,petits et grands , pour vous permettre de garder la forme en: vous distrayant.

Bravo et merci à tous les artisans du PARCOURS SANTE .

# NOS ECOLES

La vitalité d'un village se juge souvent à travers son école, et plus particulièrement en fonction de l'évolution de ses effectifs. Nous commençons à Frasne à enregistrer le fruit de nos efforts afin de permettre l'installation d'une population nouvelle. Grâce aux lotissements et aux constructions de collectifs, il semble que la population soit en augmentation. Nous en voulons pour preuve l'analyse du tableau suivant, qui fait apparaître le nombre de naissances par années et le nombre d'enfants scolarisés.

	3ans	4ans	5ans	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
nombre de naissances	17	19	15	26	17	9	22	14
Nombre d'élèves	27	26	32	24	26	25	20	20
Différence	+10	+7	+17	-2	+9	+16	-2	+6

Nous avons ainsi un solde positif de 61 élèves par rapport aux naissances enregistrées dans la commune ces années-là. Si nous enlevons les 5 enfants de DOMPIERRE scolarisés à FRASNE, nous gardons un plus de 56 enfants.

Cet apport nouveau est du à l'installation de nombreuses familles ayant des enfants en bas âge. Et si l'on signale aussi que les enfants de 1 et deux ans sont au nombre de 25 chaque année, on peut faire des prévisions optimistes pour nos écoles. Il nous suffit de lire le tableau suivant pour en être convaincu.

ANNEES SCOLAIRES	EFFECTIFS A	
	L'école maternelle	l'école primaire
80 / 81		
81 / 82	75	139
82 / 83	75	126
83 / 84	80	122
84 / 85	88	112
85 / 86	87	112
86 / 87	87	108
87 / 88	95	115
88 / 89	90	127
89 / 90	90	134

Au début de l'année scolaire 86 / 87, les enseignants en collaboration avec les services de l'Inspection Départementale de l'Education Nationale, ont déposé un projet d'actions éducatives (PAE) pour l'aménagement d'une bibliothèque pour les deux écoles. Une subvention de 6000F a été attribuée par l'Académie et la commune a décidé de prendre en charge les travaux de réfection et la réalisation du mobilier.

Grâce à la participation des parents et à cette subvention ,la bibliothèque compte environ 500 livres . Mais pour qu'elle soit vraiment fonctionnelle il faut environ mille livres . C'est pour cette raison que les deux écoles, toujours avec le concours des parents ont organisé dernièrement un loto . D'autres aides arrivent aussi ,comme cette subvention de 1000F de l'association familiale rurale .

En mettant en place une telle structure,les enseignants ont voulu créer un environnement de lecture pour les enfants ,condition indispensable pour développer le savoir lire et le goût de lire chez nos enfants. En plus des activités qui se dérouleront à la bibliothèque dans le cadre des heures scolaires ,elle sera aussi ouverte le mardi soir après la classe afin que les enfants puissent emprunter des ouvrages pour emporter à la maison . Cet effort de tous doit être amplifié par l'action des familles à la maison . Il faut favoriser les conditions pour que l'enfant puisse lire chez lui.

Un élément nouveau est aussi à signaler pour nos écoles . C'est la nomination depuis la rentrée scolaire d'un psychologue scolaire à Frasne . Monsieur Jean Marie FROIDEVAUX qui a été nommé sur ce poste,intervient également dans toutes les écoles du secteur scolaire de FRASNE . Il a déjà montré que son travail était important soit en recevant les familles ou en liaison avec les enseignants.

La commune lui a aménagé un bureau au groupe scolaire ,et nous espérons que bien vite il choisira de s'installer au village .

Parmi les nouveaux arrivés dans les écoles ,il faut souhaiter la bienvenue à Madame Elisabeth DION ,qui remplace Madame NICOLET à qui nous adressons nos meilleurs voeux de longue retraite après une carrière entièrement passée à Frasne ,avec compétence et dévouement.

Quant au collège Monsieur GENTON a remplacé Monsieur MARGUET nommé au collège du Larmont à PONTARLIER . Nous lui souhaitons une bonne installation au village et qu'il puisse ainsi faire prospérer notre collège avec sa son équipe dont nous connaissons toutes les qualités.

BIBLIOTHEQUE

MUNICIPALE

ouverture à la mairie  
tous les samedis de  
13h30 à 15h



# SIVOM

1987 a été marquée par le dossier du traitement des ordures ménagères dans le cadre du Syndicat mixte de Pontarlier. Vous avez pu suivre dans la presse toutes les étapes ainsi que les problèmes soulevés et qui ont conduit à certaines démissions du syndicat mixte qui regroupe 85 communes du Haut-Doubs.

Le SIVOM de FRASNE dans un premier temps avait refusé son adhésion à ce syndicat s'appuyant alors sur le fait que nous avions une solution avec le four Péchoux.

Revenant sur le dossier, nous avons été amenés à constater que la solution n'était que provisoire compte tenu de divers problèmes:

- vieillissement très rapide du four. Nous avons déjà changé deux fois le foyer.
- capacité insuffisante: chaque semaine des ordures sont brûlées hors four. Il faut souligner que les quantités ont augmenté rapidement dans chaque village. Nous sommes bien loin des prévisions de départ.
- aucun système antipollution n'est installé sur ce four d'où des rapports d'expertises très mauvais. A terme nous aurions été amenés à trouver une solution (coûteuse bien sûr).

Mais l'adhésion au syndicat mixte, si elle règle les problèmes évoqués ci-dessus, en crée d'autres surtout au niveau des coûts. Le désaccord de certains s'explique en partie par le fait que les devis n'ont fait que croître alors que les revenus liés à la vente de chaleur, eux, ont diminué du fait de la baisse des coûts des autres énergies (fuel, gaz)

Il faut donc respecter la position de chacun tout en sachant que l'unanimité se fait quand on dit que le traitement et la collecte des ordures ménagères seront une charge importante dans l'avenir pour les communes et par contre coup pour le contribuable.

Il nous restera en 1988 à surveiller de près ce dossier et à préparer une formule pour la collecte et le transport des ordures vers Pontarlier. Là aussi il nous faudra envisager une action intercommunale pour faire face aux coûts des investissements nécessaires.

Quant aux autres activités du SIVOM, soulignons la continuité dans l'effort pour le ski de fond. Grâce à une étroite collaboration avec le ski-club nous avons déposé auprès du Conseil Général une demande de mise à disposition d'un moniteur de ski pour les écoles et pour les entraînements du club. Notre dossier ayant été retenu, le SIVOM a pu embaucher Mademoiselle Florence MYOTTE du 1er décembre au 31 mars. Le ski club de son côté a pris en charge un aide moniteur, M. Donard de BULLE pour aider la monitrice. Nous espérons ainsi apporter un plus auprès des scolaires du secteur et ainsi mieux préparer des skieurs pour défendre les couleurs du club.

Au collège la disparition de l'enseignement de l'EMT nous a conduit à dénoncer le bail de location de l'atelier Mayet puisque ce dernier n'était plus utilisé. Ce n'est pas sans une certaine amertume que nous l'avons fait, mais nous sommes tenus de suivre, là aussi les nouveaux objectifs de l'enseignement technologique dans les collèges où l'ordinateur et l'électronique remplaceront les marteaux, limes, scies....

# LE CENTRE DE SECOURS

## Effectif: 25 Sapeurs-Pompiers

- .1 Médecin Capitaine
- .1 Sous-Lieutenant Chef de Corps
- .7 Caporaux dont 2 moniteurs nationaux de secourisme
- . 16 Sapeurs

## Matériel: .1 VSAB (voiture de secours aux asphyxiés et aux blessés)

- .1 FPTL (Fourgon pompe tonne léger 1000l d'eau)
- .1 FPT (Fourgon pompe tonne 3000l d'eau)
- .1 MPR (Motopompe remorquable)

## Bilan des interventions 87

133 interventions réparties comme suit:

VSAB: 76

Incendies 7

Feux de cheminée: 15

Nids de guêpes: 13

Divers: 15

Fausses alertes ou sans intervention: 2

(87 interventions en 1985 et 110 en 1986)

## Manoeuvres inter-centre (2 par an):

Ces manoeuvres ont pour but de parvenir à une bonne coordination entre les Centres de Secours et les Centres des Secours Principaux et permettre certaines améliorations en vue d'une meilleure efficacité.

## Activités du centre de secours en 87:

Participation: au championnat de France de ski de fond Aux Fourgs

au championnat de France cycliste à Caen

à divers tournois de foot dont un organisé à Frasne

à une course d'orientation aux fermes de cessay

réalisation du parcours santé(bois du Forbonnet) avec la participation

de la commune et du Crédit Mutuel.

## Achats de matériel:

- par la commune de Frasne: 120 mètres de tuyaux de 70

vestes de cuir(5)

bottes de cuir (3 paires)



un aspirateur de mucosités  
2 appareils respiratoires isolants  
2 combinaisons anti-frelons  
1 gyrophare

- par la commune de Courvière: 100 mètres de tuyaux de 70  
1 laryngoscope

- par le Sivom: 200 mètres de tuyaux de 70

- par le Comité des fêtes et l'Amicale: un groupe électrogène

A tous nos remerciements

- par l'Amicale: tenues kermel

gilets de froid, casquettes, ceintures de feu

1 machine à écrire

1 armoire de rangement

1 nettoyeur haute pression (kärcher) pour permettre

un nettoyage efficace des véhicules et des tuyaux afin de contribuer à leur longévité.

Réfection et isolation de la salle de réunion  
(effectuées par les Sapeurs-Pompiers eux mêmes)

Tous ces investissements ont été réalisés grâce aux manifestations (tournoi, soirée choucroute), aux dons et à la recette des calendriers.

L'ensemble des Sapeurs-Pompiers remercie sincèrement la population pour sa générosité.

L'avenir du corps ... Par les jeunes Sapeurs-Pompiers

Création d'une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers. Cette section est composée de 16 jeunes.

Buts de la section:

- sensibilisation aux notions de secours, de prévention, au rôle du sapeur-pompier

- apprentissage et acquisition des gestes simples à effectuer en cas d'accident

- leur offrir une formation de base afin de les motiver à devenir sapeur-pompier plus tard

Activités obligatoires: - Instruction et manoeuvres incendies

- secourisme

- sport

Les cours se font le samedi après-midi et dans la mesure du possible en harmonie avec les autres associations (foot etc...).

### Conclusions:

Courage et dévouement ne suffisent plus.

Le nombre important des interventions exigent actuellement une disponibilité de tout instant et une compétence irréprochable. Tout ceci demande une formation permanente: stage SAMU pour le médecin au CHU de Besançon  
formation BNS, ranimation, secours routier, pour tous les sapeurs  
stages à Baumes les Dames et à Pontarlier

Pour 88, une session de secourisme sera organisée au centre de secours pour les Sapeurs-Pompiers de Frasne et des environs. Elle sera assurée par le médecin du Corps et les deux moniteurs nationaux.

La complexité des interventions demande un équipement de plus en plus adapté Pour cela un matériel spécifique est nécessaire à la qualité des secours: scope, défibrillateur, respirateur... qui actuellement nous fait défaut. Conscients du coût de ce matériel et d'autres investissements utiles au Corps, nous espérons une meilleure coopération avec les autorités.

Une vie sauvée n'a pas de prix...

### Quelques conseils:

- en cas d'accident: prévenez les secours correctement  
évitez le surraccident (balisage, stationnement...)
  - feu de cheminée: Il est rappelé que les cheminées doivent être aux normes et ramonées une fois par an. Pour éviter les feux à répétition nettoyez souvent les conduits et les chaudières.
  - guêpes: La piqure de guêpe peut être mortelle. Prenez des précautions.
- La sirène étant le seul moyen d'appel, ne gênez pas le départ et le déroulement des secours.

# P.O.S.

Après plus de trois ans de travail et de réflexion, le Conseil Municipal a pu approuver le PLAN D'OCCUPATION DES SOLS. Afin d'informer l'ensemble de la population, une enquête publique a permis à tous ceux qui le souhaitaient de déposer leurs réclamations. Puis une exposition préparée conjointement par la DDE et le Conseil a été ouverte au public. Les personnes qui l'ont visitée, trop peu à notre goût, ont apprécié l'ensemble des plans, schémas, explications et photos illustrant ce plan, leur permettant ainsi de mieux saisir les objectifs du conseil pour l'avenir de Frasne.

Dans les bulletins de 85 et 86 nous vous avons donné de nombreux renseignements sur ce dossier. Ce bulletin deviendrait un vrai livre si nous voulions reprendre tous les points du rapport de présentation et du règlement d'urbanisme. Nous vous rappelons que le dossier complet peut-être consulté à la mairie. Nous invitons vivement les futurs constructeurs à le faire afin de s'appuyer sur la nouvelle réglementation avant de se lancer dans un projet. Nous tenons aussi à avertir les occupants des divers lotissements qu'à partir du 8 juillet 1988, le règlement propre à chaque lotissement cesse de s'appliquer au terme de dix années à compter de la délivrance de l'autorisation de lotir. A l'avenir ce sont les dispositions du POS qui seront appliquées. Sont concernés par cette disposition les lotissements de Patet, du Clos Déland, des Vaudins puis viendront Le petit Marais, les Airelles et les Sapins lorsque la période de 10 ans sera écoulée.

L'étude du POS, si elle nous a amenés à réfléchir sur l'avenir de notre village, elle nous a également permis de faire le point sur l'évolution des 20 dernières années:

- évolution de la population et ses conséquences
- évolution du parc des nouveaux logements
- évolution du nombre total de logements (résidences principales, résidences secondaires et logements vacants)

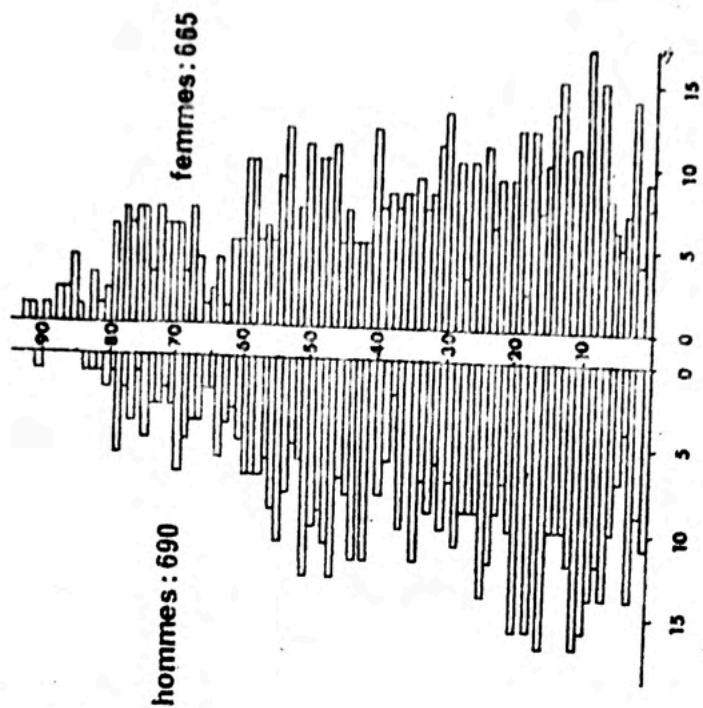
Voir les graphiques aux pages suivantes.

Quant à l'avenir, nous avons défini les principales zones où l'urbanisme pourrait se développer en tenant compte des besoins en logements. Depuis 1962 le nombre moyen d'occupants par logement est passé de 3.87 à 2.90 d'où une perte en moyenne d'un occupant par logement.

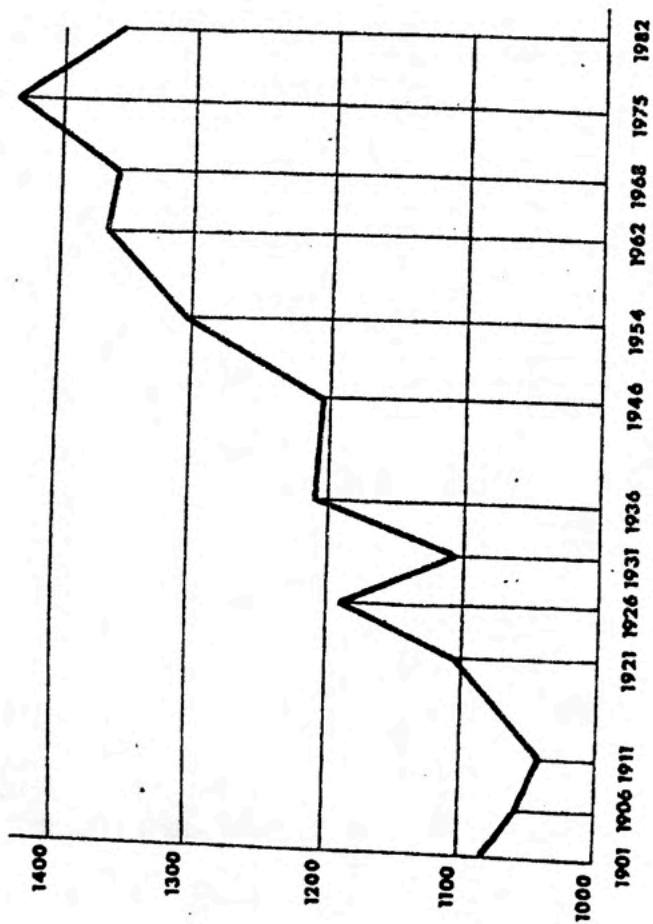
Les études nous permettent de fixer le nombre de logements neufs jusqu'en 1990, soit 55 pour les résidences principales. Entre temps d'anciens logements seront abandonnés et deviendront vacants. Ceci préoccupe beaucoup le Conseil et c'est pour cela qu'il n'a pas hésité à se lancer avec d'autres communes dans l'OPAH : opération programmée d'amélioration de l'habitat, afin d'avoir une politique de rénovation des anciennes maisons.

Quant au besoin en matière de résidences secondaires, il est difficile à cerner. mais l'on peut espérer que la vocation touristique de la région développera ce secteur.

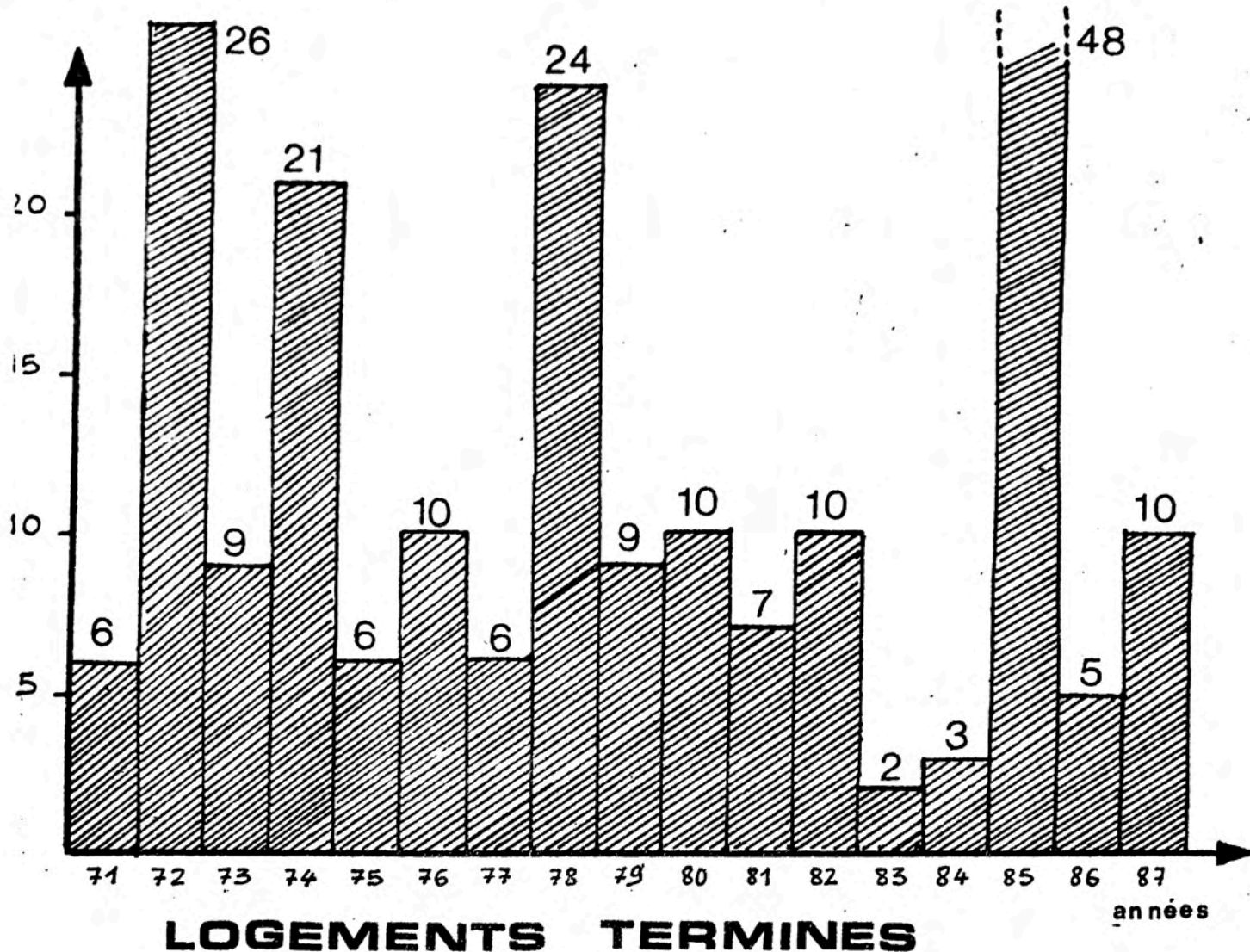
Le POS a aussi défini les zones qui seront réservées à l'agriculture et celles qui feront l'objet d'une protection. Au plan agricole on peut souligner que sur les 3283 Ha que compte la commune, 1796 sont utilisés par l'agriculture (surface agricole utile). le fermage représente environ 57 % de cette surface. La pérennité paraît assurée à long terme pour une douzaine d'unités d'exploitation.



POPULATION COMMUNALE EN AVRIL 1982



EVOLUTION DE LA POPULATION COMMUNALE



### PARC DES LOGEMENTS

	1968	1975	1982	1987
résidences principales	343	435	468	482
résidences secondaires	16	27	30	51
logements vacants	18	42	56	60
<b>TOTAL</b>	<b>377</b>	<b>504</b>	<b>554</b>	<b>593</b>



# RETRAITES COMPLEMENTAIRES DES SALARIES

## I. CONSEILS AUX PERSONNES QUI NE SONT PAS ENCORE RETRAITEES :

Préoccupez-vous de votre retraite 1 an à l'avance.

Recherchez les preuves de votre activité, surtout pour les plus anciennes périodes (certificats de travail, feuilles de paie...).

Prenez contact 6 mois avant la date probable de votre cessation d'activité, avec :

- le C.I.C.A.S. qui assure des permanences dans différentes localités de votre département.  
Vous aurez connaissance du lieu et des horaires de ces permanences en vous adressant au siège du C.I.C.A.S. (CENTRE D'INFORMATION ET DE COORDINATION DE L'ACTION SOCIALE DES REGIMES DE RETRAITES COMPLEMENTAIRES ADHERENTS A L'ARRCO).  
22 Bis, rue Tristan Bernard 25000 BESANCON

## II. QUI A DROIT A LA RETRAITE COMPLEMENTAIRE ?

### 1° - Retraite personnelle

- Toute personne ayant eu une activité salariée entre 16 ans et 65 ans, quelle que soit la durée de cette activité, même si elle s'est exercée avant 1930 ou dans des entreprises disparues.
- Les artisans, commerçants, professions libérales, agriculteurs qui ont été salariés au cours de leur carrière, ne doivent pas oublier de faire valoir leurs droits pour ces périodes.
- Les cadres ont droit à une retraite complémentaire A.R.R.C.O. calculée sur la fraction de salaire limitée au plafond de Sécurité Sociale.

### 2° - A quel âge ?

- A 65 ans : sans aucune condition ;
- Dès 60 ans :
  - avec abattement
  - sans abattement si vous réunissez certaines conditions tenant à une durée d'activité (nouvelles dispositions relatives à la retraite à 60 ans) ou à une situation particulière, (inaptitude...)



### 3° - Retraite de réversion

#### . VEUVE

Dès l'âge de 50 ans.

Sans condition d'âge dès lors qu'au décès du conjoint, la personne :

- est invalide,
- o u - a 2 enfants à charge

#### . VEUF

Sans condition d'âge également si lors du décès du conjoint, la personne :

- est invalide,
- o u - a 2 enfants à charge

En dehors de ces cas, renseignez-vous : les droits des veufs peuvent varier selon les règlements des caisses.

### ATTENTION !!!

- Il est possible de cumuler une retraite complémentaire de réversion et une retraite personnelle
- Aucune durée particulière de mariage n'est exigée.

### III. COMMENT CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE :

- Présentez à la caisse de retraite ou au C.I.C.A.S., la pièce sur laquelle figure votre numéro de Sécurité Sociale. (régime général, agricole ou minier).
- Munissez-vous également d'une fiche familiale d'état-civil
- Vous n'aurez qu'un dossier à remplir quel que soit le nombre de caisses dont vous relevez. La date de sa remise à une caisse ou à un C.I.C.A.S. fixe la date de départ de votre retraite.
- Des précisions complémentaires vous seront demandées éventuellement sur votre carrière pour les périodes n'ayant pas donné lieu à cotisations. Dans ce cas, vous devrez produire des pièces justificatives :
  - certificat de travail ou bulletins de salaire (notamment pour les 2 dernières années d'activité),

- à défaut, des attestations de témoins et un relevé de compte individuel de Sécurité Sociale,
- d'autres pièces justificatives pourront être nécessaires pour les périodes de guerre, de chômage, de maladie...
- si le régime général de Sécurité Sociale vous a accordé une pension sans abattement dès 60 ans, la notification de cette attribution sera exigée.

### CONNAISSEZ VOS DROITS

- La retraite complémentaire n'est pas une aide, mais un DROIT,
- Elle n'est jamais attribuée automatiquement, IL FAUT TOUJOURS LA DEMANDER,
- Elle est payée au début de chaque trimestre.

### L'ACTION SOCIALE

### DES CAISSES DE RETRAITES

Les caisses de retraites disposent de fonds sociaux pour aider, de façon exceptionnelle, leurs retraités qui ont des difficultés (aide ménagère, amélioration du logement, aide de chauffage...)

LES SERVICES DU C.I.C.A.S. SONT GRATUITS.

-----

# EN BREF...

## informatique

Depuis quelques semaines la mairie de Frasne est informatisée . Avec l'aide du Conseil Général du Doubs qui se charge de la formation des personnels , du choix des matériels et du suivi de l'opération , le conseil a décidé de s'équiper dans le domaine de l'informatique . Cet investissement de 40 000 F au total sera subventionné pour 15 000 F et la récupération de TVA de 6000F laisse finalement une charge de 19 000 F pour le budget .

Nous venons de traiter les listes électorales ainsi que l'établissement de vos cartes d'électeurs . Prochainement tout le budget sera géré par ordinateur ainsi que les différentes facturations : eau , ordures ménagères .....

Nous espérons ainsi améliorer le suivi de notre budget et éviter des tâches répétitives aux secrétaires .

## musique

Pour aider les musiciens à acheter leurs propres instruments , la commune a renouvelé l'expérience de faire l'avance de fonds pour l'achat des instruments . Les acquéreurs auront trois ans pour les rembourser . C'est là une preuve de la volonté du conseil municipal de faire le maximum pour garder notre musique , qui rappelle le a, en 1987 fêta dignement son centenaire..

## électricité

Dans le domaine des travaux électriques et du renforcement du réseau de notre village , il a été procédé à la pose d'un nouveau transformateur dans la rue de Bellevue . En effet ce quartier était le plus sensible et avait besoin d'un renforcement de réseau . Coût total des travaux 310 000F dont environ 65 000F à la charge de la commune . Pour 1988 les travaux électriques prévus permettront d'alimenter en électricité les fermes de MM. Marmier ( route de Vernon ) et MM. Jacquin ( nouvelle ferme route de Frachaux ) . Ces travaux seront financés par les subventions et la participation des agriculteurs concernés.

## vente de l'usine **CEBE**

Le mardi 22 mars M. Jean Turberg entouré de ses adjoints a signé l'acte de vente de l'usine CEBE , mettant ainsi fin au crédit bail qui liait depuis 1977 les deux parties . Les établissements CRETIN BILLET ont en effet opté pour cette formule afin de pouvoir assurer leur développement dans l'avenir .

La collaboration entre cette entreprise très dynamique et de réputation mondiale et la mairie de Frasne a toujours été bonne , assurant ainsi pour les employés de l'usine des conditions de travail des plus correctes . Si aujourd'hui cette entreprise souhaite progresser , nous ne pouvons que l'encourager et rester disponible pour favoriser cette expansion .

Formulons le vœu , tous ensemble , de voir encore souvent la marque CEBE portée par les plus grands champions . Ce sera-là une preuve de la bonne santé de l'entreprise et du savoir-faire de ses employés et cadres .

# ETAT CIVIL 1987

## NAISSANCES

BOURGEOIS Alexandre	27 décembre
COURTOIS Julie	28 mai
CUINET Fanny	22 mai
GENRE Jérémy	19 avril
GETE Maud	3 mai
HUMBAY Alexandre	10 juin
LAMBERT Florian	3 février
LEPEULE Noémie	30 août
MARCHAIS Aline	1 mai
MAGNIN Amandine	5 mars
MARMIER Damien	17 octobre
MARMIER Elodie	25 février
MARMIER Louise	19 mars
MARMIER Martin	25 mars
MASSON Léo	19 février
MINARY Adrien	6 janvier
MUNCH Rachel	11 novembre
PAILLARD Victor	15 mars
RAGUIN Pauline	15 septembre
RENAUD Nicolas	8 août
ROUGET Charline	21 mars
SOUILLOT Alexandre	20 février
VERDURE Alexandre	17 avril
VUILLEMIN Céline	25 février
VIEILLE Geoffrey	26 novembre

## DECES

DAGAT Roger	11 février
DARE Simone épouse MAIRE	12 juin
FORNER Marie Louise ép. NEGRI	16 décembre
GODIN Constant	26 octobre
LEPEULE Jean	16 mars
LOUETTE Pierre	8 février
MASSON Aline épouse PITON	12 mars
MEYER Jean	14 janvier
PARNET Robert	6 avril
PAULIN Madeleine ép. BAUD	13 février
ROUSSELET Lucie ép. GIGUET	1 décembre
SAILLARD Gabrielle ép. SAILLARD	24 mars
VARESCON Julie ép. BERNARD	19 août

## MARIAGES

FALCOZ Jean Luc et VUILLARD Léone	28 février
FARGHIN Claude et ROTA Agnès	19 septembre
MARMIER Laurent et VANTHIER Françoise	22 août
MINARY Gilbert et PARIS Geneviève	17 octobre
PAGNIER Bernard et COMTE Josiane	28 février
PLISSONNIER Jean Claude et PARMENTIER Murièle	22 août
VACELET Yannick et PETITE Laurence	19 septembre

### Mariages célébrés hors de FRASNE

COURDIER Martial et THYRODE Brigitte  
MICHAUD Dominique et LOCATELLI Sylvaine  
PELLEGRINI Eric et GIUDICI Gabrielle  
PARRIAUX Eric et DEFRASNE Marie Pierre

Vous trouverez à la page suivante l'évolution démographique dans notre commune à partir du nombre de naissances et celui des décès.

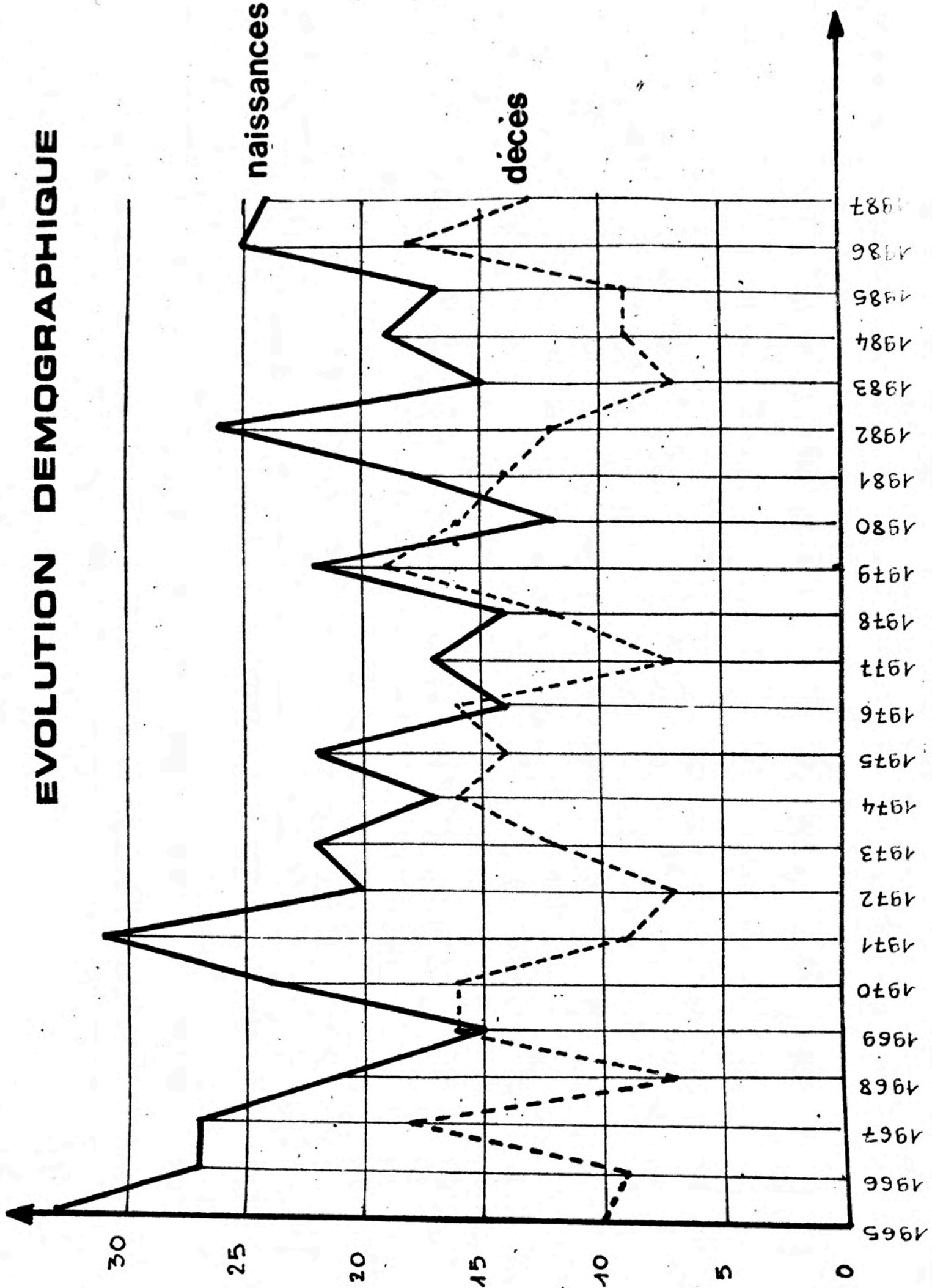
## GENEROSITE

LIGUE CONTRE LE CANCER . *La générosité des gens de FRASNE ne se dément pas: 12 675 F en 1985 , 16 841 F en 1986 , 21 090 F , soit environ 15F par habitant tel est le score atteint en 1987.*

*L'équipe organisatrice de la collecte remercie les généreux donateurs . Les fonds ont été versés au Comité départemental de BESANCON et sont affectés à 90% dans la région , soit pour la recherche, soit pour l'équipement du Centre hospitalier.*

*La vente des brioches au profit de l'enfance inadaptée de PONTARLIER et sa région a produit la somme de 11 250F en 1987 . Les fonds recueillis cette année ont permis d'aménager et d'agrandir le Foyer Horizon où résident 40 handicapés adultes qui n'ont plus de famille.*

# EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE





# FORETS

DATE	NATURE	VOLUME	ACQUEREUR	PRIX HT
20.03.87	Chablis		DONEY	34 000
29.04.87	chablis	55	CUBY	11 000
	chablis	237	CHAUVIN	47 000
	coupe Forbonnet	38	VUILLEMIN	11 000
19.05.87	chablis	327	CHAUVIN	71 000
19.06.87	coupe Billin	310	LOCATELLI	40 000
	coupe Billin	160	BELIARD	12 000
	chablis	60	SIF MALPAS	21 000
	chablis La Joux	152	MONET SEVE	40 000
15.09.87	coupe Forbonnet	1076	CHARNOZ	335 000
	coupe La Joux	524	JEAMBRUN	240 000
	coupe La Joux	418	RAMBOZ	156 000
	coupe Forbonnet	152	CHAUVIN	27 500
10.87	vente entre habitants		Divers	27 571
	produits divers			2 621
TOTAL .....				1 100 784

En face de ces recettes il faut présenter l'ensemble des dépenses pour les travaux dans nos forêts . Rappelons aussi que nous avons versé 104 994 F HT de garderie pour 1987 .

Les travaux réalisés par l'ONF pour l'entretien ,les plantations et divers nous ont coûté 73 486.43 F HT en fonctionnement et 87 293.55 F en investissement. Sous la responsabilité de la commission communale des travaux furent réalisés pour l'aménagement de places à bois ,de pistes et de chemins pour une dépense totale de 99 681.47 F

Nous avons donc un total de travaux de 260 461.45F.

En 1987 ,dans notre bulletin nous vous avons donné les premières conclusions du nouveau plan d'aménagement de la forêt de FRASNE . Il faut surtout retenir qu'à l'avenir nous aurons une possibilité légèrement en dessous de ces dernières années . Notre forêt compte encore beaucoup de vieux bois qu'il faudra couper dans les années à venir ,mais la suite n'est pas régulière.

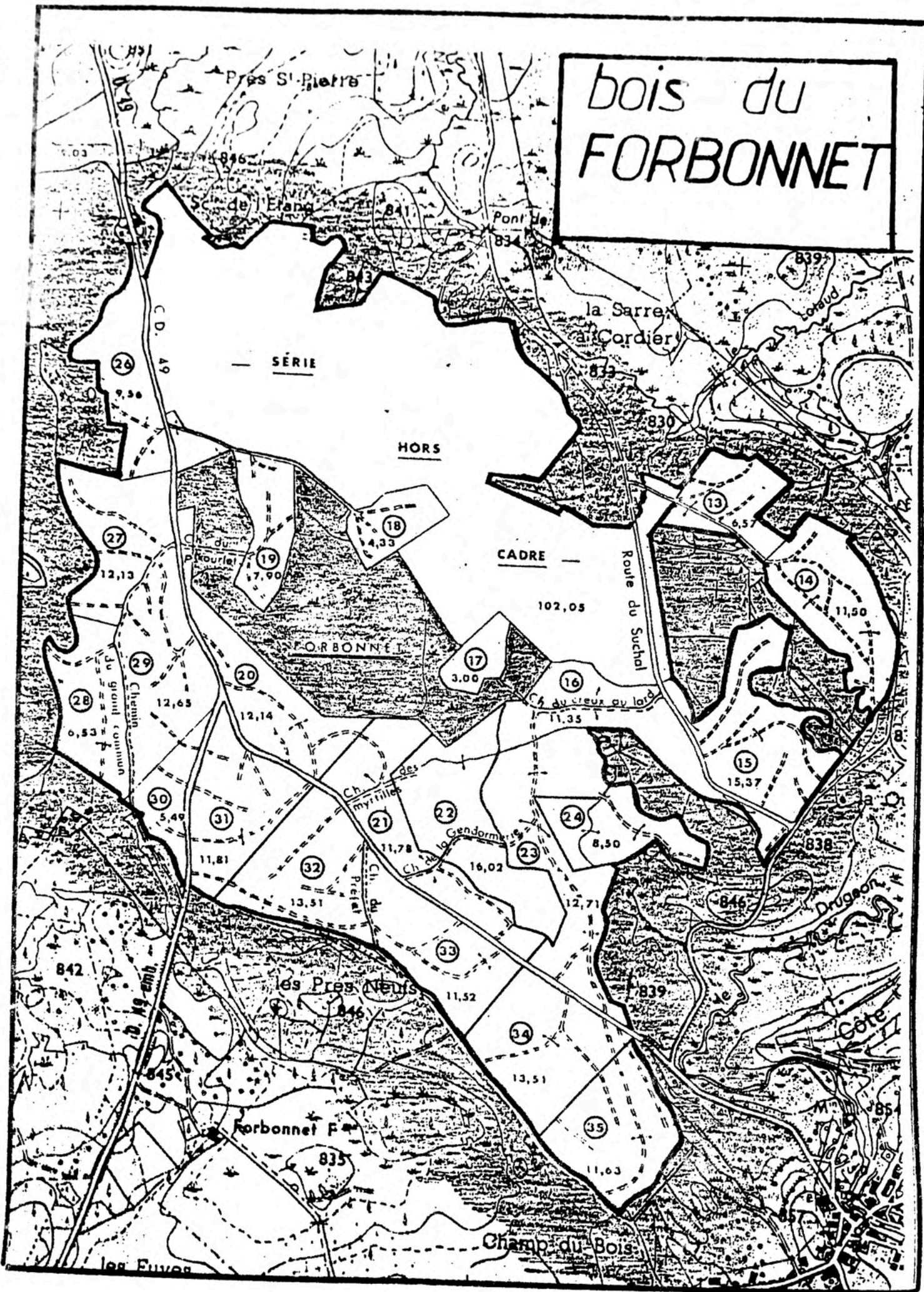
A l'automne 85 un inventaire complet de notre forêt a été fait par les services de l'ONF . Il en ressort que nous avons 101 431 résineux cubant 140 249 M3 et 7375 feuillus pour 3 700 M3,soit un total de 143 949 M3 contre 162 739 M3 en 1968.

Le plan d'aménagement a mis en place un nouveau parcellaire dans les bois de la commune . Vous trouverez aux pages suivantes une copie des plans de nos forêts avec les nouveaux numéros de parcelles.

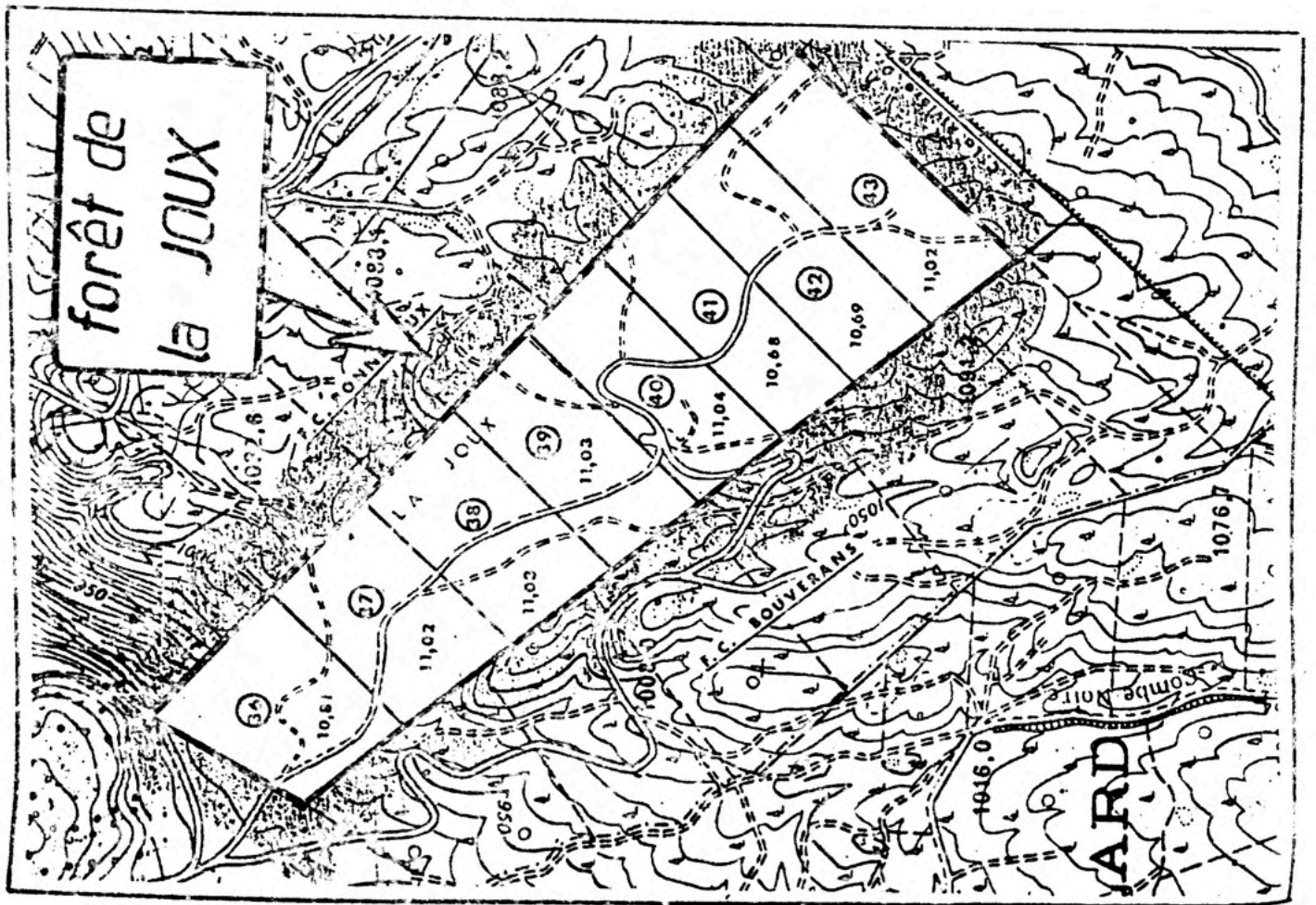
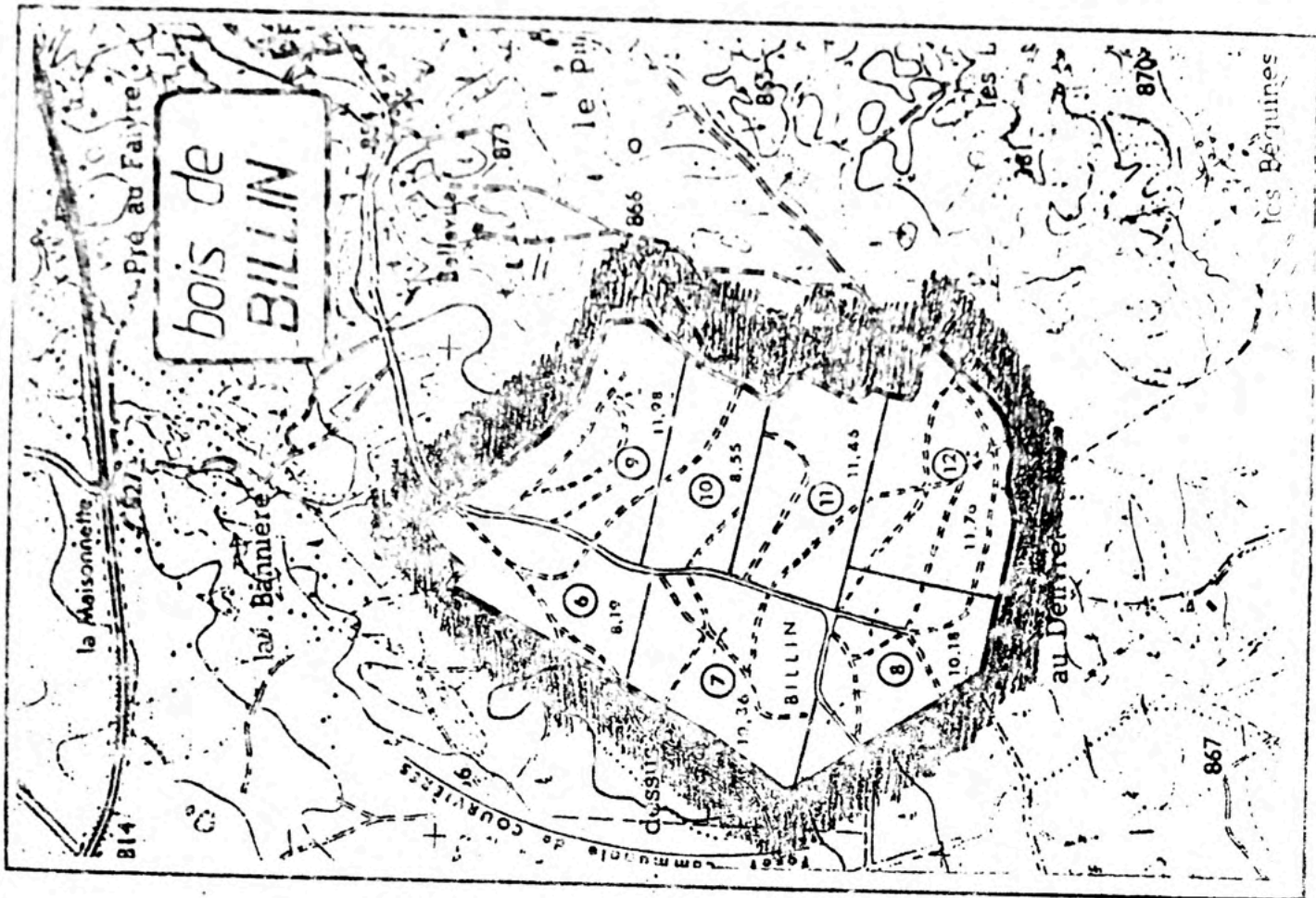
COMPOSITION DE LA FORET

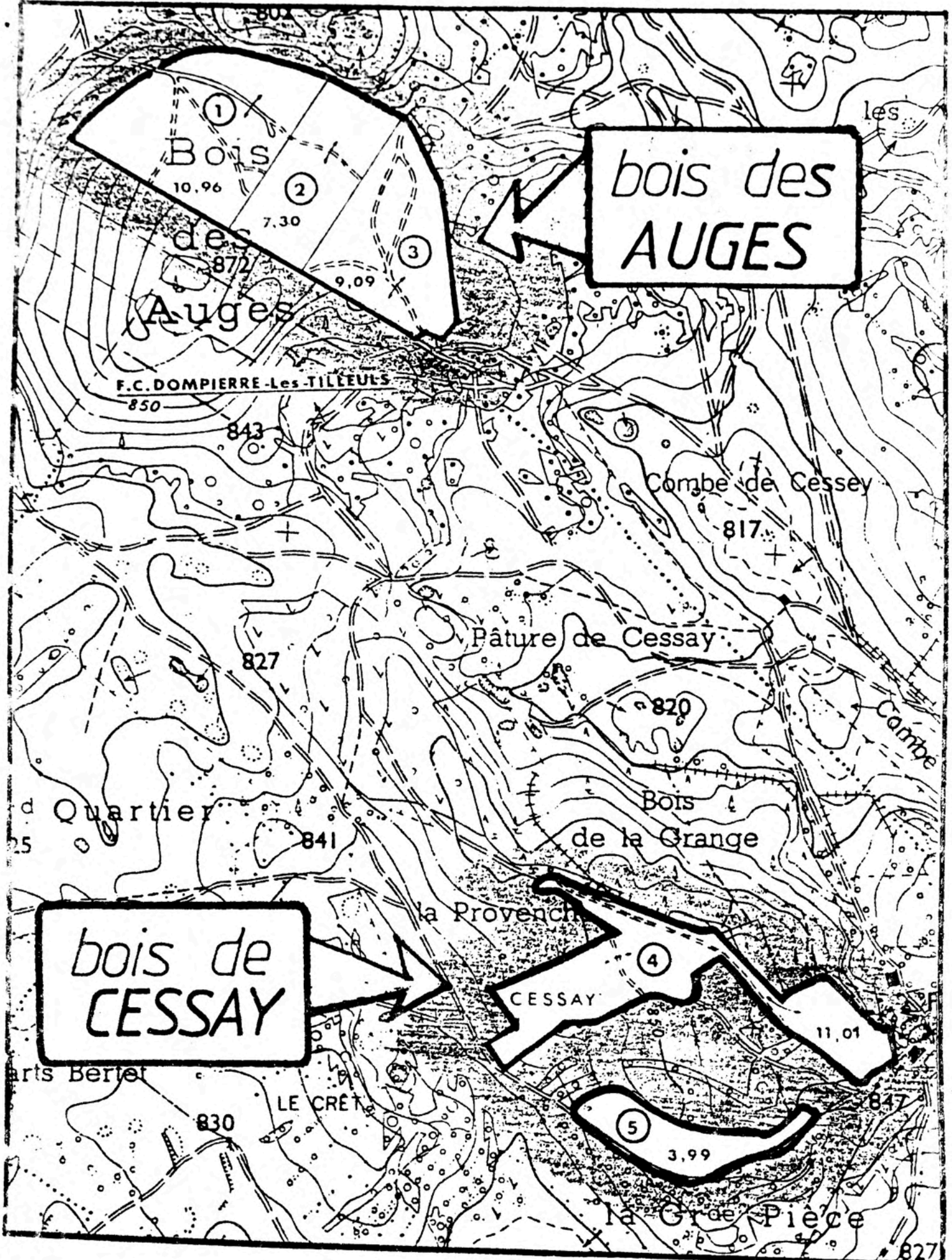
CANTONS	PARCELLES		SURFACE (Ha)
	ANCIENNES	NOUVELLES	
Bois des Auges:	21	1	10.96
"	22	2	7.30
"	23	3	9.09
Cessay	H.A.	4	11.01
"	H.A.	5	3.99
Bois Billin	18	6	8.19
"	18 bis	7	10.36
"	20	8	10.18
"	19	9	11.98
"	19 bis	10	8.55
"	19 ter	11	11.46
"	20 bis	12	11.76
Forbonnet	13	13	6.57
"	14	14	11.50
"	15	15	15.37
"	16	16	11.35
"	11 Sud	17	3.00
"	11 Nord	18	4.33
"	10	19	7.90
"	8	20	12.14
"	9	21	11.78
"	24	22	16.02
"	17pie + H.A	23	12.71
"	12 + 17 pie	24	8.50
"	H.A	25	9.03
"	H.A	26	9.56
"	1	27	12.13
"	1 bis	28	6.53
"	2	29	12.65
"	3	30	5.49
"	4	31	11.81
"	4 bis	32	13.51
"	5	33	11.52
"	6	34	13.51
"	7	35	11.63
La Joux	:Ancien-(1	36	10.81
"	:ne deu-)2	37	11.02
"	:xième (3	38	11.03
"	:série )4	39	11.03
"	: (5	40	11.04
"	: )6	41	10.68
"	: (7	42	10.69
"	: )8	43	11.02
Forbonnet	:Série Hors amé- :Série Hors cadre:		102.05
	:nagement		
Ensemble de la forêt			542.74

# bois du FORBONNET









Bois  
des  
Auges

bois des  
AUGES

bois de  
CESSAY

CESSAY

F.C. DOMPIERRE-LES-TILLEULS

Combe de Cessay

Pâturage de Cessay

Bois  
de la Grange

la Provenche

la Grange Pièce

les

Quartier

arts Berlet

LE CRÈS

827